

## **Ordonnance fédérale COVID-19 : voyages dans les pays à risque élevé d'infection**

Chère Madame,  
Cher Monsieur,  
Chers Parents,

Comme vous le savez, nous traversons actuellement une période sanitaire qui nous expose à nouveau à des risques accrus d'exposition à la COVID-19. Cela amène graduellement notre pays à fixer des règles plus contraignantes à nos frontières nationales. A la veille des vacances d'automne, il apparaît important de rappeler que la liste des pays mis sur la liste rouge par les autorités sanitaires suisses - à savoir les pays requérant la mise en quarantaine sur 10 jours des personnes y ayant séjourné - ne cesse de s'allonger. Récemment le Royaume-Uni, le Portugal, la Belgique et les Pays-Bas y ont été ajoutés.

Les Etats et territoires concernés sont définis dans l'ordonnance fédérale COVID-19 sur les mesures dans le domaine du transport international de voyageurs qui est régulièrement actualisée et consultable sur le site Internet de l'OFSP

<https://www.bag.admin.ch/bag/fr/home.html> :

Office fédéral de la Santé publique > Nouveau coronavirus > Informations pour les voyageurs > Quarantaine obligatoire pour les voyageurs entrant en Suisse

<https://www.bag.admin.ch/bag/fr/home/krankheiten/ausbrueche-epidemien-pandemien/aktuelle-ausbrueche-epidemien/novel-cov/empfehlungen-fuer-reisende/quarantaene-einreisende.html>

En cas de séjour dans un pays qui figure sur la liste rouge, nous vous rappelons qu'il est indispensable de respecter, au retour, la période de quarantaine de 10 jours qui concernerait votre enfant si il/elle devait avoir séjourné dans un pays sur la liste rouge au cours des vacances d'automne (sous réserve d'une contre-indication expresse du Médecin cantonal). Aussi, dans la mesure du possible, les déplacements à l'étranger dans ces pays, sous réserve de circonstances impératives, notamment familiales devraient être évités.

En vous remerciant de l'attention portée au présent message, veuillez recevoir, chère Madame, cher Monsieur, chers Parents, nos salutations les plus cordiales.

Signé par  
Giancarlo Valceschini  
Directeur général de la DGEO  
Chef du SESAF